

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DES BUDGETS 2022

# Budget principal et budgets annexes

#### Sommaire

Page 2: Introduction

Afin de permettre d'avoir une vision d'ensembre des comptes de la commune, la présente note expose les éléments relatifs aux budgets 2022

Page 2 : Le cadre général du budget – Section de fonctionnement et d'investissement BUDGET PRINCIPAL

Page 3: Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Page 3: Vue d'ensemble de la section d'investissement

Page 4 : Eléments de compréhension

Page 4 : Les dépenses de fonctionnement

Page 4: Les recettes de fonctionnement

Page 5: Les dépenses d'investissement

Page 6: Les recettes d'investissement

Page 6: L'endettement

# Les budgets annexes

BUDGET EAU

Page 7: Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Page 7: Vue d'ensemble de la section d'investissement

BUDGET LOTISSEMENT DU PERRET

Page 8 : Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Page 8: Vue d'ensemble de la section d'investissement

BUDGET COLLECTIF DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE

Page 9: Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Page 10 : Vue d'ensemble de la section d'investissement

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Locale prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <a href="https://mairie-combloux.fr/">https://mairie-combloux.fr/</a>

# Le cadre général du budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

# La section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

#### La section d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule....
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes :
  - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection d'un éclairage public...)
  - Le FCVTA qui est une compensation de l'Etat à la commune à un taux forfaitaire de 16.404 % des dépenses réelles d'investissement.
  - Les recette dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement)
  - L'excédent de fonctionnement capitalisé

# **Le Budget Principal**

# Le budget communal

Le budget primitif 2022 a été voté le 28 février 2022 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur le site internet de la Mairie ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture habituelles.

- Il a été établi avec la volonté de :
  - D'ajuster au mieux les dépenses de fontionnement en tenant compte d'un environnement difficile lié à l'augmentation des coûts de l'énergie et des achats de fournitures, des besoins de structuration des services municipaux pour mettre en œuvre le service public communal,
  - Maintenir les taux d'imposition communaux,
  - Poursuivre les investissements structurants au service de la population, de la transition touristique et écologique. Ceci sans réduire drastiquement les « petits » investissements nécessaires au maintien du patrimoine communal, à sa réhabilitation et à l'équipement des services en matériel. La commune va recourir à un emprunt de 750 0000 € pour l'année 2022.

## A: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses                                     | Montant TTC     | Recettes                                     | Montant TTC     |
|--|-----------------|--|-----------------|
| Charges à caractère général                  | 2 444 796,00€   | Atténuations de charges                      | 90 822,00€      |
| Charges de personnel                         | 2 950 000,00€   | Produits des services                        | 875 900,00 €    |
| Atténuations de produits                     | 417 000,00 €    | Impôts et taxes                              | 7 448 728,00 €  |
| Autres charges de gestion courante           | 1 982 630,00€   | Dotations et participations                  | 553 550,00 €    |
|  |                 | Autres produits de gestion courante          | 149 000,00 €    |
| Total des dépenses de gestion courante       | 7 794 426,00 €  | Total des recettes de gestion courante       | 9 118 000,00 €  |
| Charges financières                          | 213 500,00 €    | Produits exceptionnels                       | 4 000,00 €      |
| Charges exeptionnelles                       | 5 500,00 €      | Reprise sur amortiss. et provisions          | 20 000,00 €     |
| Dotations aux amortiss. et provisions        | 30 000,00€      |  |                 |
| Dépenses imprévues                           | 59 534,55 €     |  |                 |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 8 102 960,55 €  | Total des recettes réelles de fonctionnement | 9 142 000,00 €  |
| Virement à la section d'investissement       | 2 820 438,98 €  |  |                 |
| Opérations d'ordre entre les sections        | 355 000,00€     |  |                 |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | 3 175 438,98 €  |  |                 |
|  |                 | RESULTAT REPORTE                             | 2 136 399,53 €  |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES                  | 11 278 399,53 € | TOTAL DES RECETTES CUMULEES                  | 11 278 399,53 € |

# B: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses                           | Montant TTC    | Recettes                                 | Montant TTC    |
|------------------------------------|----------------|--|----------------|
| Dotations, fonds divers            | 200 000,00 €   | Subventions d'investissement             | 1 218 301,00 € |
| Immobilisations incorporelles      | 218 109,15€    | Emprunts et dettes asimilées             | 750 000,00 €   |
| Immobilisations corporelles        | 895 162,66€    | Total des recettes d'équipement          | 1 968 301,00 € |
| Immobilisations en cours           | 4 962 840,38 € | Dotations, fonds divers et réserves      | 1 030 000,00 € |
| Total des dépenses d'équipement    | 6 276 112,19 € | Excédent de fonctionnement capitalisé    | - €            |
| Emprunts et dettes assimilées      | 940 000,00€    | Autres immobilisations financières       | 300 000,00 €   |
| Autres immobilisations financières | 93 000,00€     | Total des recettes financières           | 1 330 000,00 € |
| Dépenses imprévues                 | 134 336,26€    | TOTAL DES RECETTES REELLES               | 3 298 301,00 € |
| Total des dépenses financières     | 1 167 336,26 € | Virement de la section de fonctionnement | 2 820 438,98 € |
| TOTAL DES DEPENSES REELLES         | 7 443 448,45 € | Opérations d'ordre entre les sections    | 355 000,00 €   |
|                                    |                | TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISS   | 3 175 438,98 € |
|                                    |                | SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE        | 969 708,47 €   |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES        | 7 443 448,45 € | TOTAL DES RECETTES CUMULEES              | 7 443 448,45 € |

#### C: ELEMENTS DE COMPREHENSION

#### 1/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 Dépenses à caractère général : Les crédits alloués à ce chapitre servent au fonctionnement courant de la collectivité. Entre 2021 (2 391 772 €) et 2022 (2 444 796 €) , ils connaissent une progression de 2,22% contre 0.02% en 2021. Il est à noter que cette variation trouve son explication notamment dans l'évolution des coûts de l'énergie. La commune adhère au groupement de commande du SYANE pour l'achat de l'électricité et ce dernier nous a informé de l'augmentation TTC de nos factures : + 30% pour les puissances souscrites inférieures à 36 kVA et + 50% pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA. L'enveloppe d'entretien des bâtiments a été revue à la hausse, ceci afin de maintenir le patrimoine communal en bon état.

Chapitre 012 Charges de personnel : Comparée au budget 2021 (2 855 000 €), elles augmentent de 3,32 %. La commune connaît une expansion assez significative qui nécessite une bonne adéquation entre les services proposés et les agents qui les assurent. Des embauches sont prévues en 2022 pour réaliser la nécessaire structuration des services communaux. En pourcentage, ces dépenses de personnel vont représenter 36,68% des dépenses réelles de fonctionnement fléchées au budget 2022. On peut aussi rappeler, dans cette évolution, les augmentations de charges liées au GVT (Glissement Vieillesse – Technicité).

Chapitre 014 Atténuations de produits : Le FPIC est évalué à 215 000 € et le FNGIR reste à 202 000 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : Ce poste intègre les subventions accordées aux associations, aux écoles, au CCAS, la participation à l'école Sainte-Marie, au SDIS, les indemnités des élus et enfin les participations à verser aux organismes de regroupement. Ces derniers sont le SIVU Espace Jaillet (organisation du service public des remontées mécaniques) et SIVOM du Jaillet (navettes, gendarmerie et centre de secours) La participation versée à ces deux organismes est de 485 000 €.

Une nouvelle convention d'objectifs a été signée avec l'Office du Tourisme portant la subvention allouée à 800 000 €. Acteur central de la vie touristique, l'Office de Tourisme travaille sur la transition de notre modèle économique et touristique, mais aussi sur la promotion du village en lien avec les acteurs locaux. Il coordonne également la vie associative et évènementielle de Combloux.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : Plusieurs emprunts contractualisés il y a 20 ans arrivent à échéance. La prévision de 213 500 €, inférieure à 2021, inclus les intérêts du nouvel emprunt de 750 000 € qui sera souscrit courant 2022.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement et 042 Opérations d'ordre : Le virement d'un montant de 2 820 438,98 € augmenté de la dotation aux amortissements pour 355 000 € soit un total de 3 175 438,98 € couvre la totalité du remboursement en capital de la dette (940 000 €) et assure un autofinancement net à hauteur de 2 235 438,98 € pour financer une partie des investissements.

### 2/ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La commune bénéficie de ressources fiscales dynamiques. Ces ressources fiscales générées par la croissance des valeurs locatives liée aux nouvelles constructions permettent ainsi de compenser la

baisse régulière des dotations de l'Etat. De plus l'Etat a revalorisé les valeurs locatives à hauteur de 3,40 % pour l'année 2022. En 2021, la revalorisation était de 1,2%.

Considérant 2021 comme une année exceptionnelle avec une recette de taxe additionnelle à hauteur de 1 238 363,74 €, la somme de 870 000 € a été inscrite au budget 2022 par prudence.

Certaines recettes fortement impactées par la crise sanitaire vont connaître une nette, voire une forte augmentation, plus particulièrement la taxe sur les remontées mécaniques et la taxe de séjour, grâce notamment à la réouverture des remontées mécaniques qui va augmenter la fréquentation et aux reversements par les plateformes de locations touristiques.

Les recettes du service enfance jeunesse devraient retrouver leur niveau d'avant la pandémie.

A compter de 2022 les recettes des secours sur pistes sont enregistrées en Produits des services. La recette porte sur 69 000 €.

#### 3/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget 2022 est un budget ambitieux. Les dépenses d'équipement 2022 s'élèvent à 6 076 112,19 € dont les reports de crédits de l'année 2021 pour 528 723,19 k€.

Les principales réalisations seront les suivantes :

# 1/ PROJETS SCTRUCTURANTS

- <u>Plan d'eau</u>: Poursuite et achèvement de la rénovation complète de la zone de loisirs 1<sup>ère</sup>
   Tranche: 2 813 k€
- <u>Bâtiment</u>: Acquisition d'un appartement et de quatre garages dans l'immeuble collectif du Clos de L'Aiguille Verte : 351,5 k€
- <u>Salle de spectacle</u>: Poursuite des études 43,5 k€
- PLU: Finalisation du PLU: 20 k€
- <u>Maison de l'Enfance</u>: Cette opération fait l'objet d'une autorisation de programme et de crédits de paiements annuels. 549,20 k€ de crédits ont été alloués.
- <u>Voirie et Bâtiments</u>: Effacement des réseaux route de l'Epine 184 k€, construction de réseaux route du Bouchet 84 k€.
- Zone ludique sportive : Etude de la 2<sup>ème</sup> tranche du MB Bike Park 15 k€
- Extension du cimetière et réalisation d'un colombarium : 20 k€
- Front de neige : Etude d'aménagement et de stationnement : 88 k€

#### 2/ ACQUISITIONS ET RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS

- <u>Administratif</u>: Logiciel, matériel informatique, mobilier: 41 k€
- Plan d'eau: Réfection de la terrasse 40 k€, brosse pour l'entretien du plan d'eau 8,2 k€,
  Matériel de bassin 4,75 k€, signalétique 3,3 k€, remorque pour vélo 0,5 k€, peinture du
  transformateur 2,5 k€

- Environnement: Bacs à fleurs 7,7 k€, petits matériels électriques 5,2 k€, tondeuse autoportée 8 k€, 3 bancs en granit 3,5 k€
- <u>Sentiers</u>: Réfection du chemin des Fovrents 40 k€, renvois d'eau 15 k€, création emplacement de 5 bancs 8,5 k€, balisage du MB Bike Park 1,5 k€, réfection de la carte du RIS 1 K€
- <u>Communication</u>: Transats, parasols, oriflammes, tente 9,8 k€
- <u>Culture</u>: Refonte du sentier Baroque: 10 k€, rénovation d'1/3 du balisage du sentier des graniteurs 5K€
- Musique : Instruments de musique 3<sup>ème</sup> cohorte 31 k€, composition musicale 1 k€
- <u>Voirie</u>: Logiciel de suivi des désordres de voirie 10 k€, goudronnage de voiries 250 k€, sécurisation du virage de Paulet 80 k€, glissières de sécurité 15 k€, plans d'alignement pour division 85 k€, divers travaux de voirie et pluvial 70 k€
- Parc automobile: Chargeuse 62 k€, fraise à neige 3,5 k€, poste à pneus 1,2 k€, remplacement d'un fourgon 40 k€, camion benne d'occasion 3,5 t : 30 k€, divers petits matériels 5 k€
- <u>Bâtiments</u>: Remplacement de la chaudière de l'Office de Tourisme 50 k€, Etudes création d'un hangar à la Côte: 30 k€; réfection de la toiture de la salle hors-sacs 26 k€, tables pour la maison des associations 1,5 k€, centrale d'aspiration pour l'atelier bois 7 k€, maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Mairie 100 k€, reprise de la toiture et des vélux du bâtiment de la garderie des Loupiots 90 K€, maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'Office de Tourisme 30 k€.
- <u>Transition du territoire</u> : Arceaux pour vélos 3 k€
- <u>Enfance Jeunesse</u>: Mobilier et matériel informatique pour l'école 9,3 k€, Electroménagers pour les Loupiots et les Galopins : 2 k€, table à langer et module d'acrobatie 1,1 k€
- Sports et jeux: Aire de jeux Outdoor 30 k€, équipement du stade de football 17 k€
- <u>Eclairage public</u>: Réfection EP Secteur Coin Savoyard Route du Pelloux : 25 k€

#### 4/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les ressources propres sont composées de l'autofinancement, de la dynamique des taxes d'aménagement, et du FCVTA estimé au plus juste.

A ces ressources propres d'origine interne s'ajoutent les subventions notifiées ou attendues.

L'emprunt de 750 000 € permet de financer les investissements en équilibrant la section d'investissement en dépenses et recettes.

# 5/ L'ENDETTEMENT

Comme indiqué précédemment, la commune a choisi pour 2022 de recourir à l'emprunt pour financer une politique d'investissements ambitieuse en vue de réaliser des équipements structurants pour les décennies à venir.

Au 1er janvier 2022, l'endettement de la commune est de 8 622 565,92 €

Avec le nouvel emprunt prévu sur le budget 2022, inférieur au capital remboursé, la commune va se désendetter légèrement, avec un encours prévisionnel au 31 décembre 2022 de 8 442 000€ environ.

# **Les Budgets Annexes (en ht)**

# **BUDGET 2022 : EAU**

Le budget EAU comporte toutes les dépenses d'entretien et d'investissement du réseau de distribution d'eau potable. La recette principale de ce budget est la vente d'eau aux abonnés du service.

Le budget 2022 a été élaboré avec la reprise des résultats de 2021.

## A : VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses                           | Montant HT   | Recettes                      | Montant HT   |
|------------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| Charges générales                  | 145 300,00€  | Excédents antérieurs          | 97 659,70 €  |
| Charges de personnel               | 213 000,00€  | Amortissement des subventions | 15 000,00 €  |
| Revers. Agence de l'Eau            | 99 000,00€   | Vente d'eau                   | 872 040,30 € |
| Charges courantes                  | 213 000,00€  | Produits courants             | 500,00€      |
| Charges financières                | 17 400,00€   | Produits exceptionnels        | 1 000,00 €   |
| Charges exceptionnelles            | 6 000,00€    | Reprise sur provisions        | 3 000,00 €   |
| Dotations amortissements           | 180 000,00€  |                               |              |
| Provisions pour risques et charges | 3 000,00€    |                               |              |
| Dépenses imprévues                 | 5 000,00€    |                               |              |
| Virement à l'investissement        | 107 500,00 € |                               |              |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES        | 989 200,00€  | TOTAL DES RECETTES CUMULEES   | 989 200,00 € |

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 989 200 €. Par délibération N°116/2021 du Conseil Municipal du 19 octobre 2021, le tarif du m3 passe de 1,26 € à 1,32 €.

# B: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses                      | Montant HT     | Recettes                    | Montant HT    |
|-------------------------------|----------------|-----------------------------|---------------|
| Résultat antérieur            | - €            | Résultat antérieur          | 103 718,83 €  |
| Dépenses imprévues            | 17 435,37 €    | Virement                    | 107 500,00 €  |
| Amortiss des subventions      | 15 000,00 €    | Amortissements              | 180 000,00€   |
| Remboursement des emprunts    | 44 000,00 €    | Réserves                    | 85 188,80€    |
| Immobilisations incorporelles | 1 000,00 €     | Subventions                 | 115 257,00€   |
| Immobilisations corporelles   | 30 000,00 €    | Emprunts                    | 632 935,37 €  |
| Travaux                       | 1 117 164,63 € |                             |               |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES   | 1 224 600,00 € | TOTAL DES RECETTES CUMULEES | 1 224 600,00€ |

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 224 600 €.

Ce budget prévoit : 30 k€ d'acquisition de biens et 1 117 k€ de travaux dont 304 k€ de report de crédits de l'année 2021.

## Les <u>nouveaux</u> travaux concernent :

Canalisation d'eau potable chemin des Passerands – route du Feug – Chemin du Champet :
 793 000 €

- Travaux imprévus : 20 000 €

# **BUDGET 2022 : LOTISSEMENT DU PERRET**

Ce budget concerne les travaux de lotissement de 8 parcelles de terrain dont 7 sont destinées à la vente à des tiers.

Au terme de l'opération, la commune récupérera un terrain loti d'une valeur de 151 300 € superficie de 2 752 m2.

Le résultat global attendu est de 1 516 500 €. Le produit sera reversé au budget communal.

# A: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses                                     | Montant HT     | Recettes                                     | Montant HT     |
|--|----------------|--|----------------|
| Charges à caractère général                  | 20 000,00€     | Produits des services                        | 472 564,41 €   |
| Autres charges de gestion courante           | 1 514 490,14 € |  |                |
| Total des dépenses de gestion courante       | 1 534 490,14 € | Total des recettes de gestion courante       | 472 564,41 €   |
| Dépenses imprévues                           | 2 000,00€      |  |                |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 1 536 490,14 € | Total des recettes réelles de fonctionnement | 472 564,41 €   |
| Virement à la section d'investissement       | 150 291,62 €   | Opération de transfert entre les sections    | 150 291,62 €   |
| Opérations d'ordre entre les sections        | 235 895,64€    |  |                |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | 386 187,26€    | Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | 150 291,62 €   |
|  |                | RESULTAT REPORTE                             | 1 299 821,37 € |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES                  | 1 922 677,40 € | TOTAL DES RECETTES CUMULEES                  | 1 922 677,40 € |

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 922 677,40 €. Afin d'achever les travaux de lotissement une somme de 20 000 € a été inscrite en dépenses. En recettes, sur les 7 parcelles à vendre à des tiers, cinq ont été vendues, deux parcelles sont sous compromis pour la somme de 472 564,41 €. Les ventes devraient intervenir en 2022. Enfin, la dernière parcelle sera reprise par la commune au coût de production.

## B: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses                              | Montant HT   | Recettes                                 | Montant HT   |
|---------------------------------------|--------------|--|--------------|
|                                       |              | Virement de la section de fonctionnement | 150 291,62 € |
| Opérations d'ordre entre les sections | 150 291,62 € | Opérations d'ordre entre les sections    | 235 895,64€  |
| SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE     | 235 895,64€  | TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISS   | 386 187,26 € |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES           | 386 187,26 € | TOTAL DES RECETTES CUMULEES              | 386 187,26 € |

La section d'investissement s'équilibre à 386 187,26 € et comporte uniquement le virement et les écritures liées à la gestion du stock de terrains.

# **BUDGET 2022: LOTISSEMENT DU COLLECTIF DU CLOS DE L'AIGUILLE VERTE**

Ce budget concerne la construction d'un immeuble collectif de 7 appartements dont 6 ont été vendus en fin d'année 2021. 1 appartement et 4 garages seront acquis par la commune.

# A : VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses                                     | Montant HT     | Recettes                                     | Montant HT     |
|--|----------------|--|----------------|
| Résultat antérieur                           | 850,00€        | Subvention d'exploitation                    | 8 350,00 €     |
| Total des dépenses de gestion courante       | - €            | Total des recettes de gestion courante       | 8 350,00 €     |
| Charges financières                          | 7 500,00 €     | Produits exceptionnels                       | 1 855 902,12 € |
| Dépenses imprévues                           | - €            |  |                |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 7 500,00 €     | Total des recettes réelles de fonctionnement | 1 855 902,12 € |
| Opérations d'ordre entre les sections        | 1 855 902,12 € |  |                |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | 1 855 902,12€  |  |                |
| RESULTAT REPORTE                             | - €            |  |                |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES                  | 1 864 252,12€  | TOTAL DES RECETTES CUMULEES                  | 1 864 252,12 € |

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 864 252,12 €.

Le produit de la vente des appartements soit 1 864 252,12 € couvrira le montant total des travaux, excepté la charge financière liée à l'emprunt réalisé pour financer l'opération.

# B: VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses                        | Montant HT     | Recettes                               | Montant HT     |
|---------------------------------|----------------|--|----------------|
| Déficit antérieur reporté       | 255 902,12 €   |  |                |
| Immobilisations en cours        | 100 000,00 €   | Total des recettes d'équipement        | - €            |
| Total des dépenses d'équipement | 100 000,00 €   | Total des recettes financières         | - €            |
| Emprunts et dettes assimilées   | 1 500 000,00 € | TOTAL DES RECETTES REELLES             | - €            |
| Dépenses imprévues              | - €            | Opérations d'ordre entre les sections  | 1 855 902,12 € |
| Total des dépenses financières  | 1 500 000,00 € | TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISS | 1 855 902,12 € |
| TOTAL DES DEPENSES REELLES      | 1 600 000,00 € |  |                |
| TOTAL DES DEPENSES CUMULEES     | 1 855 902,12€  | TOTAL DES RECETTES CUMULEES            | 1 855 902,12€  |

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 855 902,12 €.

# En dépenses :

Les 100 000 € inscrits permettront de payer les travaux jusqu'à leur achèvement.

Le prêt relais sera remboursé pour 1 500 000 €.